



IEDA Relief Rapport République Centrafricaine
Inauguration de la maison d'arrêt de Bouar
Préfecture de la Nana-Mambéré
20 Février 2016

Préparé par Christian BAGALWA
Information Management Officer
IEDA Relief Centrafrique

Résumé

Dans le cadre de contribuer à la restauration de l'autorité de l'état et de la paix en dans les milieux ruraux et urbains en République Centrafricaine, IEDA Relief en partenariat avec la MINUSCA, a réhabilité la maison d'arrêt de Bouar qui avait fermé ses portes depuis 2013. La réhabilitation de ce bâtiment s'est effectuée à travers le mécanisme de QIP (*Quick Impact Project - Projet à Impact Rapide*), une initiative du bureau correctionnel de la MINUSCA.



Introduction

L'histoire de la RCA est jalonnée de changements de régime soudains, mais la prise du pouvoir par la coalition rebelle Séléka¹ le 24 mars 2013 a créé un contexte inédit de violence exacerbée et de très grande instabilité, du fait de la destruction quasi totale de l'Etat².

La dégradation sécuritaire liée à cette crise, a engendré une profonde désorganisation de l'économie nationale, n'épargnant aucun secteur : l'élevage (-55%), l'agriculture (-35,1%), les services (-31,6%), l'industrie (-20,8%), la sylviculture (-17%). Les transports routiers et aériens restent extrêmement dépendants de la sécurisation des sites sensibles par les forces internationales (aéroport, axe Bangui-Cameroun, stations de service)³.

Plusieurs maisons d'habitations et infrastructures de l'état ont été détruites, dont les prisons vandalisées, ce qui a donné l'opportunité à tous les détenus de se donner à la fuite.

La Maison d'Arrêt de la ville de Bouar quant à elle, a été abandonnée depuis la crise de 2013 suite aux exactions des groupes armés qui ont libéré les prisonniers et volé des matériels dont les meubles et fournitures de bureau.

Les prisonniers étaient maintenus dans des cellules dont les conditions de détention étaient contraires aux principes minimaux à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen⁴. Ces cellules se trouvaient dans trois (3) endroits dans la ville de Bouar dont: la Gendarmerie, la Brigade de recherche et au Commissariat de Police.

L'exiguïté des cellules et la non étanchéité des pièces utilisées pendant la construction ont aussi facilité à des évasions fréquentes dont trois évasions massives ont eu lieu en Août et en Septembre 2014. Vingt-deux (22) autres prisonniers se sont échappés en Octobre 2015⁵.

Selon son rapport sur la situation des droits de l'homme en République Centrafricaine, l'experte indépendante *Marie-Thérèse Keita Bocoum* a cité : « *Les conditions de détention dans les prisons centrafricaines ne répondent pas généralement aux normes internationales dans la matière et sont souvent inhumaines. Les biens de première nécessité tels que la nourriture, les vêtements ou les médicaments sont insuffisants et inadéquats, et souvent confisqués par les autorités pénitentiaires. Bien que des efforts soient faits en ce sens, notamment à Bangui, il n'existe pas de fichier centralisé sur le nombre total de détenus en République Centrafricaine. À Bangui, les hommes et les femmes sont détenus dans des installations distinctes. Ailleurs, ils sont détenus dans les mêmes bâtiments, parfois dans des cellules différentes. Parfois, les prisonniers mineurs sont détenus avec des adultes et les*

¹ La *Seleka* (« Coalition » en sango), parfois orthographiée *Séléka*, est une coalition constituée en août 2012 de partis politiques et de forces rebelles opposés au président centrafricain François Bozizé.

² <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/republique-centrafricaine/presentation-de-la-republique-centrafricaine/>

³ IDEM (Note²)

⁴ SMR – Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners and UDHR – Universal Declaration of Human Rights / Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen.

⁵ <http://afriquenewsinfo.net/2015/10/02/centrafriqueun-autre-cas-devasion-a-bouar-apres-celui-de-la-prison-centrale-de-ngaraqba/>

personnes en détention provisoire avec des condamnés⁶.»

En absence d'enceintes pénitentiaires, les prisonniers les plus dangereux en particulier les membres des groupes armés, sont acheminés à Bangui par la MINUSCA à la prison de Ngaraba, comme mesure de précaution, mais qui est actuellement surpeuplée.

A la demande des autorités de Bouar, conformément aux directives du Ministère de la Justice émise lors d'une mission en Décembre 2014, et suite aux instructions de la direction de la MINUSCA en Octobre 2014, le projet de réhabilitation de la prison de Bouar s'est consolidé avec un partenariat entre IEDA Relief et la MINUSCA.

Les travaux de réhabilitation ont débuté le 26 juin 2015 et ont eu pour but de créer un lieu de détention provisoire remplissant les normes internationales, de contribuer à la prévention des maladies ainsi qu'à la promotion des droits humains en milieu carcéral et d'augmenter la capacité d'accueil de la prison.

De plus, la réhabilitation faite par IEDA Relief, permet une décentralisation progressive de l'autorité de l'état, la réouverture du site pour servir de lieu de détention aux prisonniers, afin de réduire le risque de transfert systématique des prisonniers dangereux vers la prison Ngaraba à Bangui, et fait participer la population aux efforts, en particulier les groupes de jeunes de plusieurs quartiers et communautés dans un but de cohésion sociale.

Les travaux de réhabilitation ont été principalement des travaux d'assainissement, la réinstallation de la plomberie, l'électrification de toute la prison, la réparation de la fondation et fissuration des murs avec mortiers dosés, la construction d'un foyer amélioré et cheminé de la cuisine, la construction d'une fosse septique en béton armé, la reconstruction du plafond renforcé avec des baguettes métalliques, la menuiserie des portes et fenêtres des bureaux administratifs et la pose des grilles de protection ainsi que d'autres mécanismes de sécurité, la réparation du pavement, la réhabilitation et le renforcement du toit, la réhabilitation de la cuisine, la réparation du crépissage et la peinture du bâtiment.

IEDA Relief a aussi reçu l'appui du Ministère de la Justice, qui a participé activement dans la réalisation de ce projet, par des visites et des conseils. En dehors du ministère, l'église catholique a assisté au projet dans le cadre des travaux de fabrication des portes métalliques.

Déroulement de l'Inauguration

L'inauguration de la Maison d'Arrêt de Bouar a été faite au mois de Février 2016, par Madame la Présidente de la République Centrafricaine, Madame Samba-Panza, représentée par la Ministre de l'Agriculture, Marie Noëlle Koyara.

La MINUSCA, IEDA Relief, Officiers de police, de la Gendarmerie et la population de Bouar étaient présents pour accueillir et participer à cette cérémonie qui marque effectivement l'implication des ONGs et de la Mission de Maintien de la Paix en Centrafrique dans le processus de restauration de l'autorité de l'état, de la paix, et de la sécurité dans cette préfecture.

⁶ *Rapport de l'experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, Marie Thérèse Keita Bocoum, A/HRC/30/59, du 24 Juillet 2015, Point IV. C., p.18 Cfr. : http://www.un.org/ga/search/viewm_doc.asp?symbol=A/HRC/30/59*

Dans son discours, Jean-Claude Nyakura, Représentant d'IEDA Relief et actuel Chef de Bureau à Bouar, a remercié la MINUSCA pour sa franche collaboration dans l'exécution de ce projet et a souligné la disponibilité d'IEDA Relief de faire d'avantage dans d'autres futurs projets de réhabilitation 'infrastructures de l'État'.

IEDA Relief a aussi réhabilité la cours d'appel à BAMBARI, ainsi que la sous-préfecture et le commissariat à PAOUA, à travers son partenariat avec MINUSCA, et a récemment signé un nouvel accord pour la mise en œuvre du projet de récupération et de transformation des déchets dans le quartier de BOUERAB pour la production du gaz. Ce projet de BIOGAZ s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Des photos sur l'évènement



Intérieur de l'ancien bâtiment de la Maison d'arrêt de Bouar.



Intérieur de la Maison d'arrêt de Bouar après sa restauration.



Visite guidée faite par le représentant d'IEDA Relief à Bouar au nom du Chef de Mission en Centrafrique, pour les locaux réhabilités.



Discours prononcé à la préfecture de la Nana-Mambéré à Bouar.



Mme. La Ministre félicite le Représentant de IEDA Relief, en présence de la Chef de Bureau de la MINUSCA Bouar (à gauche), de l'ambassadeur de France (à droite), du Préfet de la Nana-Mambéré (à l'extrême droite) et autres cadres du gouvernement.